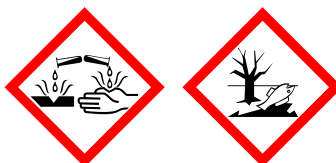


DM CID
189


C : Corrosif



8 : Matière corrosive.

Danger

Distributeur responsable

CID LINES FRANCE
 Parc de la Cimaise
 28 rue du Carrousel
 59650 Villeneuve d'ascq France
 tel : 03 20 23 01 11
 fax : 03 20 23 26 48

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
 Nom commercial : DM CID
 Type de produit : Agent désinfectant.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Voir fiche technique pour des informations détaillées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : CID LINES FRANCE
 Parc de la Cimaise
 28 rue du Carrousel
 59650 Villeneuve d'ascq France
 tel : 03 20 23 01 11
 fax : 03 20 23 26 48

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Worldwide: <http://www.who.int/ipcs/poisons/centre/directory/en>
 INRS PARIS : 01 40 44 30 00

SECTION 2. Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: R31
 C; R35

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

DM CID

189

SECTION 2. Identification des dangers (suite)

- **Dangers pour la santé** : Corrosion cutanée - Catégorie 1A - Danger (CLP : Skin Corr. 1A)
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)
- **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Acute 1)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

- **Symbole(s)**



: C: Corrosif.

- **Phrase(s) R**

: R31 : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.
R35 : Provoque de graves brûlures.

- **Phrase(s) S**

: S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- **Pictogramme(s) de danger**



- **Code de pictogrammes de danger**

: GHS05 - GHS09

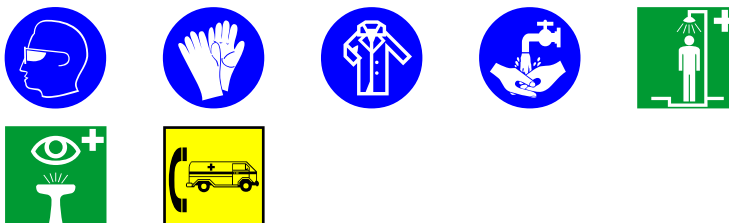
- **Mention d'avertissement**

: Danger

- **Mention de danger**

: H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

- **Pictogrammes (Mentions de mise en garde)**



- **Conseils de prudence**

- **Prévention**

: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

- **Intervention**

: P303: IEN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.
P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P305: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau

DM CID
189
SECTION 2. Identification des dangers (suite)

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P301+P330+P331+P310+P321: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	REACH	Classification
Hypochlorite de sodium	: 1 - 5 %	7681-52-9	231-668-3	017-011-00-1	01-2119488154-34	R31 C; R34 N; R50 (M fact. = 10) ----- Skin Corr. 1B (H314) Aquatic Acute 1 (H400)
Hydroxyde	: 5 - 15 %	1310-58-3	215-181-3	019-002-00-8	-----	Xn; R22 C; R35 ----- Skin Corr. 1A (H314) Acute Tox. 4 (H302)

SECTION 4. Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Premiers soins

- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Appeler un médecin.
- **Contact avec la peau** : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction

Aucune donnée disponible.

- Moyens d'extinction** : Produit chimique sec. Mousse. Dioxyde de carbone.
- **Contre-indiqué** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

DM CID
189
SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

- Classe d'inflammabilité** : Non combustible.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles** : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate. S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour l'environnement** : Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Mesures après fuite / épandage** : Diluer les résidus et rincer. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible.

SECTION 7. Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Eviter toute exposition inutile.
- Manipulation** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Conserver à une température ne dépassant pas 50°C Protéger du gel. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition
Protection individuelle


DM CID
189
SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- **Protection respiratoire** : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique. Equipement de protection respiratoire approprié. (filter B-P2)
- **Protection de la peau** : Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
- **Protection des yeux** : Porter une protection oculaire, y compris des lunettes et un écran facial résistant aux produits chimiques, s'il y a risque de contact avec les yeux par des éclaboussures de liquide ou par des poussières aériennes.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
• Aspect

Etat physique : Liquide.

Couleur : Jaune.

• Odeur

Odeur : Chlore (Cl).

• pH

pH : env. 12,5

• Point de fusion / Point de congélation

Point de congélation [°C] : -15°C

• Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

T° d'ébullition initiale [°C] : 100°C

• Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : Non applicable.

• Densité relative

Densité : env. 1,2 kg/l

• Solubilité

Solubilité dans l'eau : Complète.

• Température d'auto-inflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : Non applicable.

• Viscosité

Viscosité : Non applicable.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

DM CID
189
SECTION 10. Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Réactions dangereuses : Réagit avec : Acides.

Propriétés dangereuses : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières à éviter

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux
Produits de décomposition dangereux : Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés.

SECTION 11. Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

- Inhalation : Vapeurs corrosives.
- Cutanée : Corrosif.
- Oculaire : Risque de lésions oculaires.
- Ingestion : Corrosif.
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 3030

SECTION 12. Informations écologiques
12.1. Toxicité
EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : Aucune donnée disponible.

IC50 72h Algae [mg/l] : Aucune donnée disponible.

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bio-accumulation
DBO5-valeur [mg/l] : 10.6

DCO-valeur [mg/l] : 32.5

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

DM CID
189
SECTION 12. Informations écologiques (suite)
12.6. Autres effets néfastes

Classe WGK (Allemagne) : 1

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14. Informations relatives au transport
14.1. Numéro ONU

Information générale

- No ONU : 3266

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

- Nom d'envoi propre : UN3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Hyprochlorite de sodium, Hydroxyde de potassium), 8, III

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

19 Etiquette(s) de danger



: 8 : Matière corrosive.

Transport terrestre

 - ADR/RID : Classe : 8
Groupe : III

- I.D. n° : 80

- ADR Classe : 8

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : Classe 8

Groupe d'emballage IMO : III

- IMDG-Pollution marine : YES ò

- N° de fiche de sécurité : F-A S-B

Transport aérien

 - ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 820
Packaging instructions passager: 818

- Désignation officielle de transport : CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (Sodium hypochlorite)

- IATA - Classe ou division : 8

Groupe d'emballage IATA : III

14.4. Groupe d'emballage

- Groupe d'emballage ADR : III

14.5. Danger pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

DM CID
189
SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.

PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non classé.

SECTION 15. Informations réglementaires
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16. Autres informations

Utilisations recommandées & restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

Liste des phrases R pertinentes (chap. 3) : R22 : Nocif en cas d'ingestion.
 R31 : Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.
 R34 : Provoque des brûlures.
 R35 : Provoque de graves brûlures.
 R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Liste des symboles pertinents (chap. 3) : C: Corrosif.
 N: Dangereux pour l'environnement.

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Régulation "REACH" de la Commission de la CEE, EC 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document